



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Partie II : Description des résultats de la consultation de la population

Rédigée par la Fondation rurale de Wallonie,
organisme d'accompagnement



TABLE DES MATIÈRES

1. CHRONOLOGIE DE L'ODR À HÉRON	3
1.1. DÉROULEMENT ET PARTICULARITÉ DU PROCESSUS EN UN CLIN D'ŒIL	3
2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)..	7
3. L'INFORMATION ET LA CONSULTATION.....	8
3.1. COMMUNICATION.....	8
3.2. PERSONNES-RESSOURCES ET VISITES DE TERRAIN	12
3.3. RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISES.....	13
3.4. INFORMATIONS-CONSULTATIONS COMPLÉMENTAIRES	15
3.5. CONSULTATIONS COMPLÉMENTAIRES À DES STADES ULTÉRIEURS DE L'OPÉRATION	15
3.6. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION	16
3.7. RETOUR À LA POPULATION	18
4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET SES GROUPES DE TRAVAIL.....	19
4.1. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	19
4.2. CALENDRIER ET PARTICIPATION	21
4.3. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL	24
4. LISTE DES ANNEXES	37

1. CHRONOLOGIE DE L'ODR À HÉRON

1.1. DÉROULEMENT ET PARTICULARITÉ DU PROCESSUS EN UN CLIN D'ŒIL

En **février 2012**, le Conseil communal de HERON prend à l'unanimité la décision de se lancer dans une Opération de Développement rural et sollicite l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie. Cet accompagnement sera accordé par le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité en **avril 2015**.

Le décret relatif au développement rural du 11 avril 2014 prévoyant qu'à travers son Opération de Développement rural la Commune respecte les principes directeurs du développement durable, celle-ci n'a pas souhaité coupler son ODR à un Agenda 21 local.

En attendant la désignation de l'auteur en **septembre 2015**, la FRW se charge d'organiser une **séance d'information** pour les membres du Collège ainsi que pour le personnel communal et para-communal. Les conseillers communaux sont quant à eux informés en mars 2015 avec un calendrier précis de la phase de consultation. L'objectif était de présenter les principes et les grandes étapes d'une ODR mais surtout de faire connaissance, d'instaurer une relation de confiance, d'expliquer la méthodologie de travail de la FRW et de les impliquer dès le départ dans l'Opération.

De **juin à août 2015**, les agents de développement font régulièrement des **visites de terrain** afin de mieux appréhender les spécificités du territoire. Une visite conjointe sera également organisée par la Commune pour l'ensemble des acteurs de l'Opération ; les chargés de projets du bureau **Survey & Aménagement**, les fonctionnaires délégués de la Direction du Développement rural et les agents de la FRW.

De la fin août 2015 au début janvier 2016, les agents de développement rencontrent diverses personnes ressources afin d'enrichir l'analyse socio-économique du territoire en cours de rédaction. Le plan de communication est également défini et se met en place afin d'inviter les citoyens à participer à l'opération.

Les **consultations** proprement dites s'étendent de **mars à mai 2016**. Outre les 4 réunions d'information-consultation dans les 4 villages de la commune, sont aussi sollicités les acteurs économiques, les jeunes de 14 à 21 ans, les élèves de 6^{ème} primaire des deux écoles présentes sur le territoire et les associations. Les agriculteurs et la Commission consultative agri-rurale (CCAR) seront quant à eux consultés en mars 2017 lorsque les enjeux et objectifs auront été définis par la CLDR.

Au total, **234 personnes différentes sont consultées** lors de cette première étape, soit un taux de participation de **4,8%**.

L'appel à candidatures pour la nouvelle CLDR est lancé dès la première réunion d'information-consultation jusqu'au 31 août 2016.

Le Conseil communal approuve la **composition de la CLDR le 29 septembre 2016**. Chaque citoyen héronnais ayant posé sa candidature a été retenu.

Après la traditionnelle séance d'installation, le 19 octobre 2016, la CLDR se met au travail afin de s'accorder sur un **diagnostic partagé** du territoire. Quatorze grands constats vont permettre de sélectionner les thématiques sur lesquelles le PCDR doit agir prioritairement : les **enjeux de**

développement qui seront définis en décembre. Durant les vacances d'hiver, la CLDR s'est organisée en groupes pour présenter à l'ensemble des membres, chacun des villages au regard du diagnostic et des enjeux. Le très beau film réalisé sur le village de Lavoisier sera utilisé par l'ADL pour faire la promotion des atouts de la région (<https://vimeo.com/202715229>). En mars, **les objectifs de développement** sont définis, clôturant ainsi la phase de construction de la stratégie de développement qui sera ensuite approuvée par le comité de suivi, composé des membres du Collège et responsables des différents services communaux et para-communaux, mais également des représentants du SPW Mobilité et Infrastructures et SPW Direction du développement rural.

Cinq groupes de travail sont organisés durant les mois d'avril et mai 2017 afin de **définir les projets** à mettre en place pour concrétiser la stratégie. Pour chaque thématique, des personnes ressources extérieures épaulent la Commission pour analyser les propositions des participants à la lumière de leur expérience et des réalités communales. Ce ne sont **pas moins de 175 projets qui sont proposés** et soumis ensuite au Collège communal avant d'être synthétisés par le bureau d'étude.

La première année de travail de la CLDR se clôture en **juin 2017 par l'approbation d'une liste restreinte de 27 projets** qui feront l'objet d'un travail de rédaction durant les vacances d'été et serviront de base de travail pour la priorisation.

L'Auteur de PCDR annonce au même moment que le bureau **Survey & Aménagement cessera ses activités liées au Développement Rural et propose de céder sa mission au bureau d'études Agora**. Ce changement de partenaire nécessite une période de transition pour que le bureau Agora puisse s'approprier le travail déjà réalisé.

Durant les mois d'octobre et de novembre 2017, la CLDR se réunit par deux fois pour affiner la description et la justification des différents projets. Afin de soutenir les membres de la CLDR dans leur réflexion, La FRW organise en octobre une visite de projets réalisés dans le cadre d'ODR, similaires à ceux que souhaitent porter les participants.

Un catalogue décrivant succinctement chaque projet est élaboré pour aider les membres de la CLDR à définir la **répartition des projets par Lots** qui est validée en **février 2018**.

Les quelques mois précédant la période de prudence liée à la proximité des élections communales d'octobre 2018 sont mis à profit pour approfondir les projets du Lot 1. Certains projets ambitieux nécessitant une réflexion approfondie, **divers experts sont invités** pour soutenir la CLDR dans sa démarche.

Pour maintenir la dynamique en attendant l'installation du nouveau Conseil communal en décembre 2018, les membres de la CLDR **initient différents projets du Lot 0** : mise en valeur du patrimoine, lancement des groupes Nature, expérimentation de la plateforme d'échange et de services...

Les élections d'octobre 2018 confirment la majorité en place, ce qui facilite une reprise rapide des activités de la CLDR qui se penche sur la relecture des fiches-projets finalisées et s'attèle à préciser les projets nécessitant une réflexion supplémentaire. Parallèlement, des **consultations complémentaires** sont organisées auprès de publics cibles (riverains, jeunes, agriculteurs) pour affiner la définition des projets et fournir à l'auteur de PCDR les informations nécessaires à la rédaction des fiches.

Souhaitant répondre rapidement aux besoins exprimés par sa population, le Collège a souhaité anticiper la mise en œuvre de plusieurs d'entre eux qui passent ainsi en Lot 0 ou demandent une redéfinition du contenu des fiches projets.

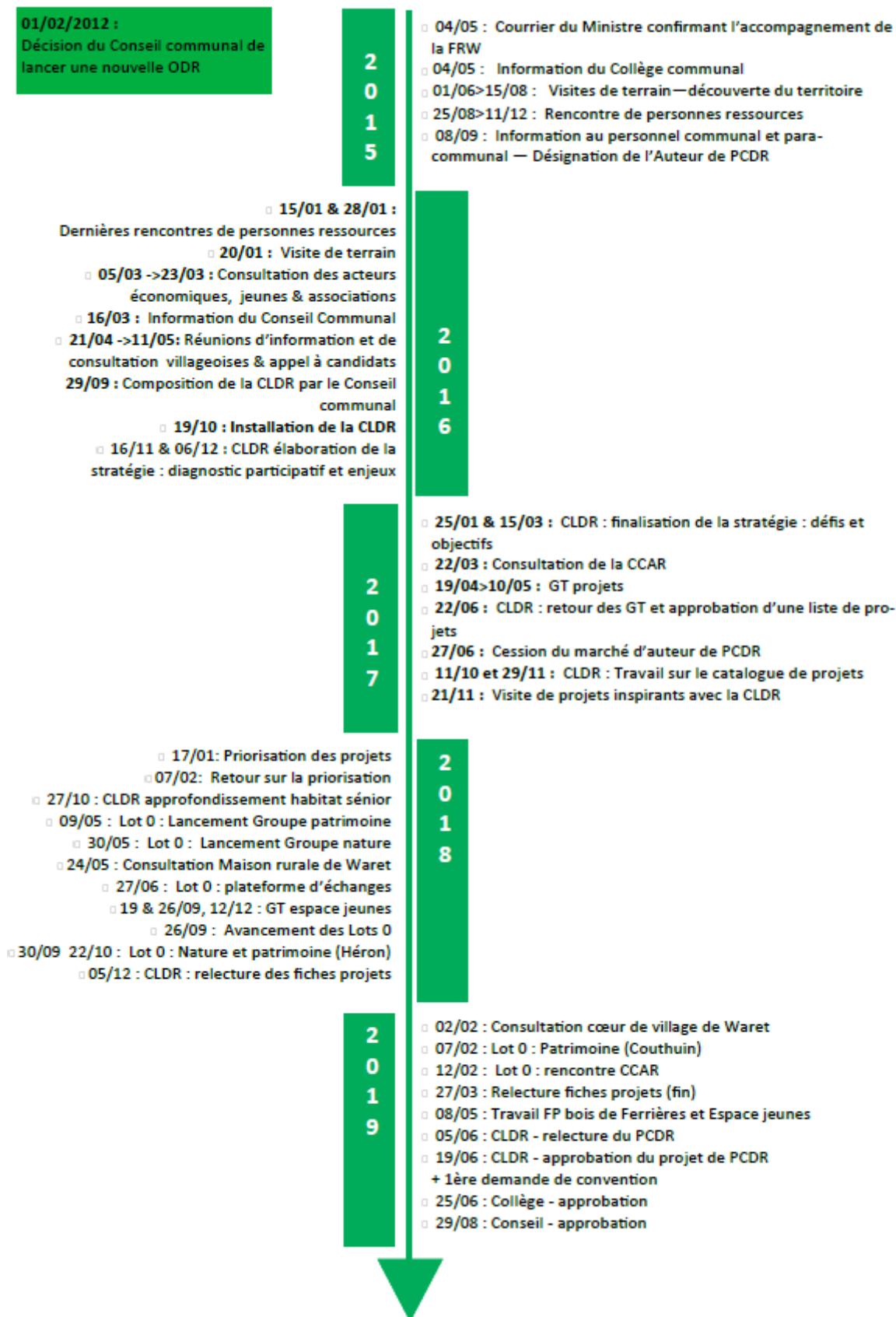
La CLDR a ensuite l'opportunité de relire et faire part de ses commentaires sur l'avant-projet de PCDR grâce à la mise en ligne du document sur le répertoire Google drive de l'ODR ainsi qu'à une mise à disposition en version papier à la Commune.

L'ensemble du programme est présenté au Comité de suivi le 18 juin 2019.

La CLDR approuve l'avant-projet de PCDR le 19 juin 2019 puis c'est au tour du Collège le 25 juin 2019. Enfin, ayant reçu l'avis de conformité du SPW Direction du Développement rural, le Collège propose le projet de PCDR au Conseil communal qui l'approuve le 29 août 2019.



1.2. LIGNE DU TEMPS GÉNÉRALE



2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)



La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

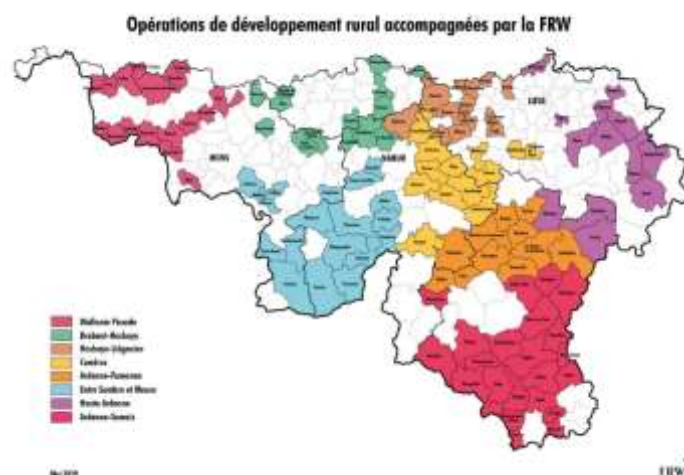
- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 117 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Héron est assuré par l'équipe Hesbaye liégeoise située à Waremme (en brun sur cette carte).



3. L'INFORMATION ET LA CONSULTATION

D'avril à mai 2016, en accord avec le Collège communal et le décret relatif au développement rural, les agents de développement de la FRW animent une séance d'information et de consultation dans chacun des villages.

Villages	Dates
Couthuin	21 avril 2016
Lavoir	27 avril 2016
Héron	03 mai 2016
Waret-l'Evêque	11 mai 2016

3.1. COMMUNICATION

La communication relative à l'Opération de Développement Rural fait l'objet d'une attention soutenue tout au long du processus d'élaboration du PCDR, mais tout spécialement lors des premières étapes. Les premiers contacts et entretiens de personnes ressources avaient unanimement souligné la difficulté de faire bouger les citoyens, aussi la Commune a-t-elle décidé de multiplier les supports et canaux de communication.

Plusieurs supports et canaux sont utilisés lors des étapes importantes de l'Opération (informations-consultations, cadre logique, projets...); soit le bulletin communal, le site internet, les différents organes de presse écrite, les réseaux sociaux...

Le logo de l'Opération



Un logo spécifique a été créé, dans une déclinaison de la charte visuelle communale, permettant d'identifier toutes les réunions et actions liées à l'ODR.

Un roll-up invitant les citoyens à s'exprimer a été installé dans le hall d'accueil de l'administration communale plusieurs semaines avant les consultations.



Les médias numériques

Dès le début de l'Opération, une arborescence spécifique 'Développement rural' est créée sur le site internet de la commune, en vue d'y relayer toutes les informations utiles.

Une page Facebook « Opération de Développement Rural Héron » est également rapidement mise en ligne. Des petits clips vidéo d'une minute environ présentent des témoignages de citoyens invitant les Héronnais à participer aux séances de consultation ou à poser leur candidature à la CLDR. Avec plus de 700 vues pour certaines vidéos, le résultat justifie pleinement l'investissement dans ce type de supports.



Dans le même ordre d'idée, des blogs et autres pages Facebook existants sont sollicités pour élargir la diffusion, en particulier des dates de réunions citoyennes.

Le bulletin communal

Les agents de développement de la FRW communiquent systématiquement sur les étapes-clés de l'Opération par le biais du bulletin communal « Le Trèfle » : communication progressive pour le lancement de l'ODR, calendrier des réunions d'information-consultations, mise en place et composition de la CLDR, étapes de la stratégie, projets, etc.



Flyer 'grand public' et communication personnalisée

Plusieurs semaines avant les consultations, des flyers informant les habitants de la démarche participative de l'ODR ont été déposés dans tous les bâtiments publics (administration, hall sportifs, écoles, bibliothèque...) mais également dans tous les commerces locaux.

Cette première vague de communication a permis de susciter une saine curiosité qui s'est traduite par de fréquentes questions auprès des personnes de contact.



Un courrier sous enveloppe marquée du logo communal a été déposé dans les 1.988 boîtes aux lettres du territoire, conviant les habitants à participer aux séances d'information-consultation.

Les envois se sont échelonnés sur une vingtaine de jours, de sorte que chaque foyer reçoive l'invitation une dizaine de jours avant la réunion organisée dans son village.

Relais presse

Lors des grandes étapes de l'Opération de Développement Rural (réunions villageoises, composition CLDR, ...), les agents de développement ont fait appel à la presse pour multiplier les canaux de communication et maximiser les impacts.

La CLDR a également eu la chance de compter en son sein la journaliste qui alimente le très suivi blog Sudpresse local. Après chaque réunion, en accord avec l'ensemble de la CLDR, un article informait des choix et décisions prises en réunion, invitant les lecteurs à y réagir.



3.2. PERSONNES-RESSOURCES ET VISITES DE TERRAIN

Personnes-ressources

Les agents de développement de la FRW interviewent différentes personnes-ressources afin de :

- mieux cerner la commune, ses enjeux, ses atouts, ses faiblesses ;
- récolter des informations de personnes qui connaissent le «terrain» et confronter ces informations avec les statistiques de la partie 1 du PCDR ;
- connaître leurs idées de projets, actions, ou défis pour le territoire ;
- les informer sur le processus 'ODR dans la philosophie du Développement durable' initié dans la commune, et potentiellement les y intégrer.

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se révèlent riches en informations et permettent d'établir un contact privilégié avec des acteurs centraux de la commune, lesquels constituent aussi un réseau de diffusion de l'information. Au total, l'avis de vingt-cinq personnes, spécialistes de la vie communale, est ainsi capitalisé. Outre les membres du Collège et les chefs de file de l'opposition, ont été interrogés un représentant des associations de parents, l'ADL, une maraîchère, le contact Natagora local, le directeur de la Maison des Jeunes, un entrepreneur local, les services sociaux, des représentants de la vie associative...

À noter également que la FRW a organisé une séance d'information auprès du personnel communal et para communal en septembre 2015.

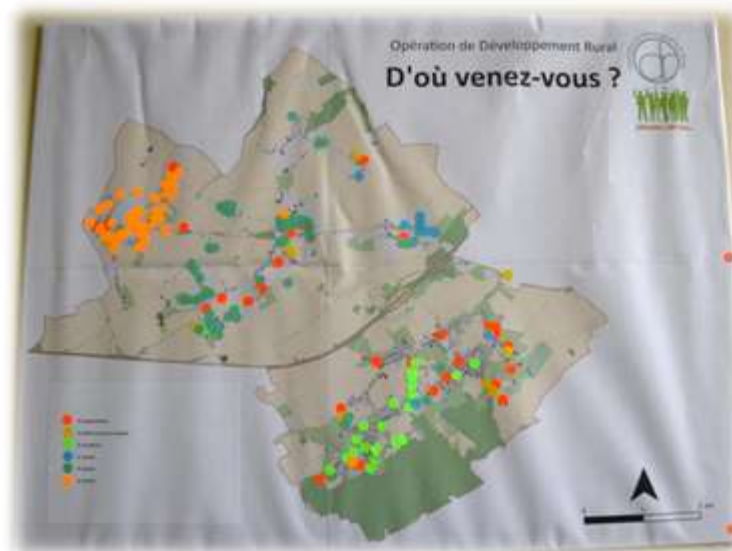
Les agents de développement ont consacré plusieurs journées pour découvrir à pied le territoire et réaliser des reportages photographiques sur tous les éléments susceptibles d'être utilisés dans le cadre de l'ODR.

3.3. RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISES

Méthode de consultation

Chaque réunion de consultation villageoise se déroule selon le même canevas.

À leur entrée dans la salle, les participants sont invités à indiquer sur une carte où ils habitent, permettant ainsi de visualiser directement si tous les villages et hameaux de la commune ont bien participé aux consultations.



Les participants se voient également remettre un porte document avec trois feuilles A4 intitulées respectivement Territoire, Économie & Population, trois post-it verts, trois rouges et trois jaunes.

1. Les séances débutent par **l'accueil et une introduction du l'échevine en charge du Développement rural**, qui évoque brièvement la volonté des autorités communales de construire avec les citoyens l'avenir de la commune, présente les agents de développement de la FRW et précise les objectifs de la rencontre.

2. Ensuite, les agents de développement prennent la parole, en s'appuyant sur un montage Powerpoint illustré et pédagogique, pour **informer la population** sur :

- l'Opération de Développement Rural, en insistant sur son objectif principal et ses fondamentaux (participation de la population, globalité, territoire d'action, valorisation des ressources locales), sur la rédaction du PCDR et la réalisation des actions et projets, la dimension, les différentes étapes de l'Opération ainsi que les partenaires impliqués.
- la Fondation rurale de Wallonie et le rôle des agents de développement ;
- quelques projets et actions issus de la première ODR ainsi que des exemples éclairants issus d'autres communes;
- la présentation d'une « carte d'identité » de la commune, divisée en trois thématiques : Territoire, Économie et Population

3. Après chaque thématique, les participants réagissent de manière individuelle en indiquant sur leur feuille A4 les atouts et faiblesses du territoire ainsi que des propositions qui pourraient améliorer la qualité de vie sur la commune.

Les consignes données aux participants pour cet exercice sont les suivantes :

- *Se projeter dans l'avenir*
- *Considérer autant que possible le territoire communal dans sa **globalité***
- *Cibler l'intérêt **collectif***
- *Penser à l'amélioration de la qualité de vie au **quotidien***
- *Proposer des améliorations **concrètes***
- *Proposer une formulation **concise***

Après quelques minutes de réflexion, les participants inscrivent sur leur post-it :

- Vert : l'atout principal lié à la thématique
- Rouge : la faiblesse qui leur semble la plus importante par rapport à la thématique
- Jaune : le projet qu'ils souhaiteraient voir réalisé.

Il s'agit bien d'inscrire une seule idée par post-it. Ceux-ci sont récoltés par les agents de développement qui les positionnent sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur qui se construisent peu à peu permettent de visualiser aisément les préoccupations importantes des habitants.



4. En fin de séance, les agents de développement font en public la synthèse des informations récoltées, les habitants pouvant ainsi s'assurer que leur lecture du territoire correspond bien au ressenti de l'ensemble des participants. Les feuilles individuelles sont également récupérées en fin de séance et permettent d'enrichir le diagnostic partagé. Chaque rencontre se clôture par une brève présentation des prochaines étapes du processus et une invitation à s'inscrire pour la Commission Locale de Développement Rural. Toutes les réunions s'achèvent dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

Lors des premières séances, les participants sont invités à témoigner devant la caméra de ce qu'ils ont retiré de cette réunion, afin d'encourager via les réseaux sociaux les habitants des autres villages à se déplacer pour la consultation.



3.4. INFORMATIONS-CONSULTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Outre la consultation des associations, prévue par le décret, la Commune et la FRW décident d'un commun accord de mener des consultations complémentaires auprès de catégories de population moins représentées lors des consultations :

- Les acteurs économiques, lors du salon « Made in Héron » - le 05 mars 2016
- Les associations et comités locaux – le 17 mars 2016
- Les jeunes de 14 à 21 ans, lors du salon « Jeunes actifs » - le 23 mars 2016
- Les enfants des écoles communale et libre – les 22 et 29 juin 2016

3.5. CONSULTATIONS ET INFORMATIONS À DES STADES ULTÉRIEURS DE L'OPÉRATION

Bien que quatre représentants du monde agricole soient présents et actifs au sein de la CLDR, la CLDR a souhaité présenter sa stratégie à la Commission consultative agri-rurale (CCAR) lors d'une réunion à laquelle étaient invités tous les exploitants agricoles de la commune, le 22 mars 2017.

Celle-ci a préféré attendre la proposition de projets concrets avant de s'impliquer dans la démarche. Une seconde réunion organisée le 12 février 2019 a débouché sur la volonté d'organiser un groupe de travail commun en vue de la concrétisation du projet du Lot 0 - *Promotion et valorisation du monde agricole*.

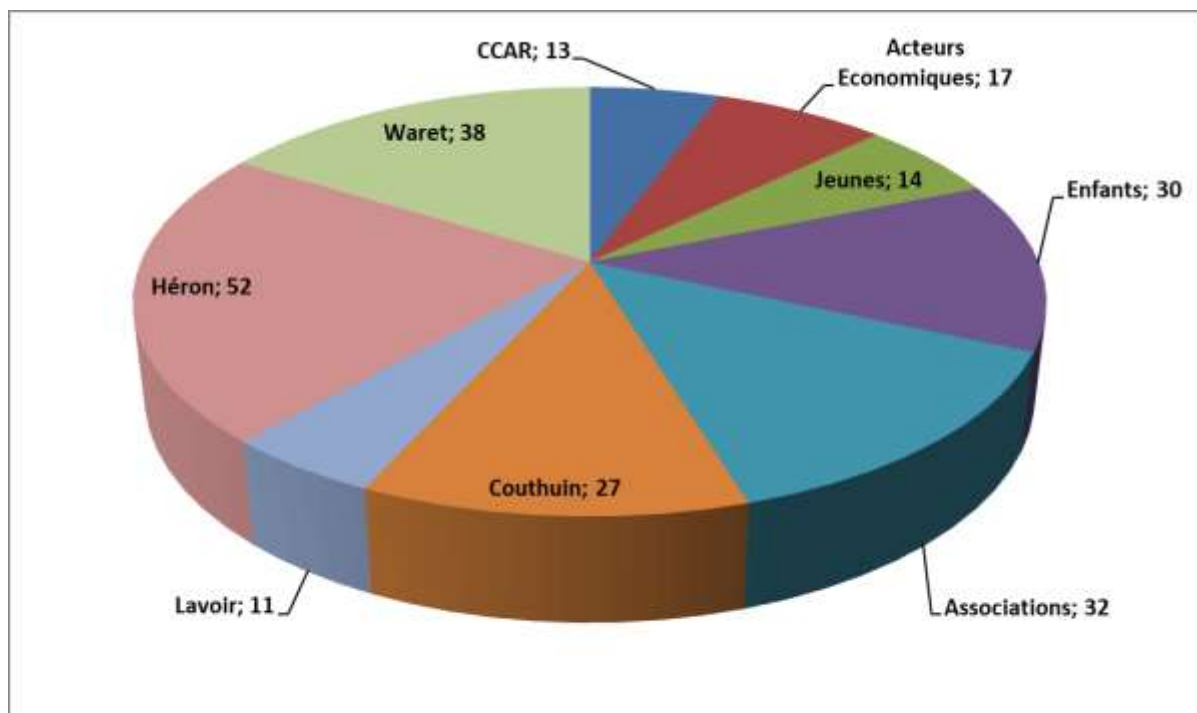
Deux consultations des habitants ont été organisées dans le village de Waret-l'Évêque afin de s'assurer que les projets de *Création d'une maison rurale* et d'*Aménagement du cœur historique du village* correspondaient à leurs attentes.

Les adolescents ont été approchés à plusieurs reprises par le biais de la Maison des jeunes et du Patro de Couthuin pour affiner le contenu de la fiche *Création d'un espace jeunes*.

3.6. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Le nombre de participants

Au total, **234 personnes** assistent au lancement de l'Opération de Développement Rural et s'expriment sur leur vision du territoire. **Le taux de participation s'établit à 4,8%**. À ce nombre s'ajoutent les membres du Conseil Communal, du personnel communal et para-communal ainsi que les différentes personnes ressources rencontrées.



Résultats de la consultation

Les tableaux ci-dessous reprennent les principales idées émises par la population en termes d'atouts, de faiblesses et de priorités.

THÉMATIQUES	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS	LES PRIORITÉS
<p>Le Territoire</p> <p><i>Localisation</i></p> <p><i>Paysages,</i></p> <p><i>Nature,</i></p> <p><i>Énergie,</i></p> <p><i>Mobilité,</i></p> <p><i>Aménagement du territoire,</i></p> <p><i>Patrimoine,</i></p> <p>...</p>	<p>☺ Position géographique idéale, facile d'accès</p> <p>☺ Paysage en tôle ondulée, offrant de très belles perspectives</p> <p>☺ Commune en partie dans le parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne</p> <p>☺ Un riche patrimoine architectural et populaire</p> <p>☺ Des éoliennes en construction</p>	<p>☹ Des barrières physiques qui coupent le territoire</p> <p>☹ Une vitesse excessive et des voiries peu sécurisantes</p> <p>☹ Peu de place pour la mobilité douce</p> <p>☹ Une nature souvent en bordure de territoire et peu accessible</p> <p>☹ Un patrimoine insuffisamment valorisé</p> <p>☹ Peu d'actions en termes de sensibilisation et d'efficacité énergétique</p> <p>☹ Manque d'espaces publics conviviaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité • Le développement des mobilités douces • L'accès à la nature pour tous • Conscientiser à la valeur de l'environnement naturel • Le moulin de Ferrières comme porte d'entrée de la Commune

THÉMATIQUES	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS	LES PRIORITÉS
Économie <i>Emploi,</i> <i>Commerces,</i> <i>Agriculture,</i> <i>Tourisme,</i> ...	☺ Taux d'emploi satisfaisant et nombre d'indépendants ☺ ADL active et appréciée ☺ Agriculture encore bien présente. Des initiatives de diversification. ☺ Présence d'une CCAR ☺ Développement de projets touristiques au moulin de Ferrières	☹ Peu d'emplois salariés ☹ Manque d'Horeca et de commerces de proximité ☹ Activité agricole pas toujours bien comprise / perçue ☹ Manque de visibilité des produits locaux ☹ Pas de réelle attraction touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des circuits courts et soutien des producteurs locaux • Rapprochement agriculteurs et néoruraux • Renforcement de l'attractivité touristique du territoire

THÉMATIQUES	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS	LES PRIORITÉS
Population <i>Enfance,</i> <i>Jeunesse,</i> <i>Séniors,</i> <i>Vie associative,</i> <i>Sport,</i> <i>Vie communale,</i> <i>Précarité,</i> <i>Logement</i> ...	☺ Commune jeune, arrivée de nouveaux habitants ☺ Nombreux services à l'enfance ☺ Disponibilités foncières ☺ Associations à vocation sociale ☺ Vie associative très riche ☺ Une administration au service de tous	☹ Héron, commune-dortoir ? ☹ Pression immobilière, peu de logement locatif ☹ Des infrastructures associatives inégalement réparties ☹ Peu de ressources financières et humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de tous dans la vie de la commune • Diversification de l'offre de logement • Développement des lieux de convivialité

3.7. RETOUR À LA POPULATION

La vision partagée du territoire étant systématiquement formulée lors des consultations et diffusée tant via les médias communaux que via le blog Sudpresse, il est décidé d'organiser un retour vers la population après l'approbation du PCDR par le Conseil Communal, afin de présenter aux citoyens héronnais une vision d'avenir et des projets concrets, et les inviter à rejoindre la Commission Locale pour participer à leur mise en œuvre.

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET SES GROUPES DE TRAVAIL

4.1. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les appels à candidatures ont été lancés via le bulletin communal, les médias communaux et locaux, les réunions de consultation... avec pour souhait d'attirer des ambassadeurs de tous les villages de la commune, aussi représentatifs du tissu associatif et socio-économique local. Chaque citoyen héronnais ayant posé sa candidature a été retenu par le Conseil communal pour intégrer la CLDR.

➤ **Composition en date du 29/06/2016**

Effectifs	Suppléants
Représentants du quart politique	
BOLLINGER Michel, Président	HAUTPHENNE Eric
FURLAN Christelle	THISE Philippe
VIATOUR Luc	DEL COURT Murielle
DEBEHOGNE François	LAMBERT Louis
PONCELET Jules	de CHANGY Patrick
Représentants de la population	
BANDOROWITZ Christophe	PAPART Séverine
CILENTO Bruno	VAN GEEL Vincent
COLLARD Françoise	DELANGEN Marie
COPETTE Henri	RIGO André
de CHANGY Cédric	de CHANGY Marie
DEL COURT Dominique	MATAGNE Anne-Françoise
DESSY Marie-Odile	BLERET Valérie
FERON Hélène	BESSEMANS Frédéric
FRIPPIAT Valérie	MAUS Corinne
LAKAYE Bernard	LEROY Nicolas
LIVRON Zoé	DE SMET Anne
MARLIER Bénédicte	SCHMITZ Antoine
MATERNE Jonathan	LECOCQ Manon
VANDERSTEEN Joëlle	DUSART Béatrice
WEBER Lidvine	SACRE Bernard

La CLDR compte 40 membres, 19 femmes et 21 hommes, 30 citoyens et 10 élus, de 23 à 71 ans. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, c'est une CLDR assez jeune. Trois membres résident aussi dans la commune depuis moins d'un an.



Au cours de l'élaboration du PCDR, plusieurs membres ont démissionné pour des raisons diverses (déménagement, changement de situation familiale ou professionnelle...). La CLDR n'a toutefois pas souhaité renouveler sa composition durant cette période car il lui semblait important d'avoir participé à l'ensemble de la démarche pour y contribuer pleinement de manière constructive.

Des citoyens intéressés par la démarche ont cependant été conviés à participer aux réflexions de la Commission en tant que membres invités, avec l'accord des membres et du Collège communal.

Comme le prévoit le décret du Développement Rural, le quart communal est quant à lui renouvelé après les élections lors du Conseil communal du 28 février 2019.

➤ **Composition du quart communal en date du 28/02/2019**

Effectifs	Suppléants
Représentants du quart politique	
THISE Philippe	DELCOURT Dominique
BLERET Valérie	LOEST Jessica
HAUTPHENNE Eric, Président	MARCHAL-LARDINOIS Marie
DEBEHOGNE François	VERLAINE Margaux
de CHANGY Patrick	PONCELET Jules

4.2. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Dates	Objet de la réunion	Participants	Excusés
19/10/16	CLDR d'installation : Mise en place de la CLDR : présentation du cadre légal, des objectifs poursuivis, du rôle de chacun, adoption du ROI...	38 + 1 personne ressource	1
16/11/16	Diagnostic partagé : Diagnostic partagé : définition d'une vision commune du territoire sur base des données socio-économiques et des informations récoltées lors des consultations de la population. Adoption d'une charte de valeurs	31	8
14/12/16	Enjeux : Validation du diagnostic partagé, définition d'enjeux et travail de prospective	23	14
25/01/17	Appropriation du diagnostic et des enjeux Auberge espagnole	25	8
15/03/17	Défis et objectifs Débat et approbation de la stratégie provisoire (défis + objectifs) Inscription pour les GT	18	13
19/04/17	Groupe de travail – Projets économie Rappel du cadre, exercices d'échauffement, remue-méninges et analyse	10 + 1 personne ressource	1
25/04/17	Groupe de travail – Projets mobilité Rappel du cadre, exercices d'échauffement, remue-méninges et analyse	14	2
03/05/17	Groupe de travail – Projets Ruralité Rappel du cadre, exercices d'échauffement, remue-méninges et analyse	11 + 1 personne ressource	5
10/05/17	Groupe de travail – Projets Services Rappel du cadre, exercices d'échauffement, remue-méninges et analyse	13	1

17/05/17	Groupe de travail – Projets Nature et Environnement	Rappel du cadre, exercices d'échauffement, remue-méninges et analyse	13 + 3 personnes ressources	6
22/06/17	Liste de projets du PCDR	Débriefing des GT, réactions du Collège et du Comité de suivi Validation de la liste des projets	24	7
11/10/17	Travail sur le catalogue de projets (1)	Explication du catalogue Débats et approbation des 14 premières fiches	16	13
21/10/17	Visite de projets inspirants	Visite de projets similaires à ceux retenus par la CLDR : maison de village, logements publics, groupe patrimoine...	13	1
29/11/17	Travail sur le catalogue de projets (2)	Débats et approbation des fiches restantes (27 au total)	18	4
17/01/18	Travail de priorisation :	Consignes pour la priorisation des projets et votes individuels	25	5
07/02/2018	Résultats de la priorisation :	Présentation des résultats de la priorisation par la CLDR et du positionnement du comité de suivi et du Collège	23	3
21/03/2018	Approfondissement du projet de logement sénior :	Réflexions autour des besoins des aînés et les divers types d'habitat pour les séniors	17 + 1 personne ressource	9
09/05/2018	Lots 0 : Mise en place du Groupe projet « Patrimoine »	Présentation du partenaire « Qualité village Wallonie » - définition de la mission de la CLDR pour la mise en place d'un Groupe Patrimoine	15	9
24/05/2018	Consultation des riverains et associations concernant le projet de Maison de village à Waret	Explication du projet de maison de village et rappel du contexte, consultation des futurs utilisateurs sur leurs attentes.	15 +32 riverains + 1 personne ressource	-
30/05/2018	Lot 0 : Mise en place du GT Nature	Présentation du principe des PCDN, des actions menées dans les communes voisines et les synergies possibles avec le Parc Naturel	19	3
27/06/2018	Lot 0 : Présentation de la plateforme d'aide et	Analyse des fonctionnalités de la plateforme Smiile et réflexions quant	9	7

	service	à sa transposition sur le territoire de la commune		
30/09/2018	CLDR avancement des Lots 0	Mise au point sur les étapes franchies et à parcourir pour les différents projets du Lot 0	8	-
05/12/2018	Relecture des Fiches-projets	Reprise de contact après la période électorale. Relecture des fiches projets terminées et débats.	14	9
02/02/2019	Consultation des riverains concernant le projet d'aménagement du cœur de Waret		9 + 35 riverains + 2 personnes ressources	
27/03/2019	Relecture des Fiches-projets (suite)	Discussion des modifications souhaitées par la CLDR, analyse d'un lot de fiches supplémentaires	14 + 2 personnes ressources	6
08/05/2019	Finalisation des fiches projets	Définition du contenu d'une fiche remontée du Lot 3 en Lot 1 et finalisation d'une fiche consacrée aux ados et jeunes adultes	15 + 1 personne ressource	2
05/06/2019	Relecture finale du projet de PCDR	Définition des modalités de relecture et élection du membre de la CLDR qui représentera les citoyens devant le PAT	11	6
19/06/2019	Approbation	<i>Finalisation et approbation du PCDR et des 1^{ère} demandes de convention</i>	16	5

4.3. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL

Mise en place en octobre 2016, la CLDR de HERON se réunit en plénière à 20 reprises, au rythme d'une réunion par mois environ. A ces réunions s'ajoutent des visites, activités sur le terrain et groupes de travail spécifiques, marqués par une ouverture à des personnes ressources extérieures, ciblées en fonction de l'ordre du jour.

Introduction méthodologique :

Plusieurs séances de consultation de la population ont été organisées peu avant le début de l'ODR dans le cadre de la réalisation du schéma de structure communal. Les recommandations de ce travail, notamment en termes d'aménagement du territoire, ont engendré de nombreuses réactions, parfois virulentes. **Conserver une bonne dynamique participative et garantir la sérénité des débats** étaient donc un enjeu pour cette ODR.

La FRW, en accord avec le collègue a décidé:

- De rationaliser le nombre des réunions, évitant les redites et les contenus superflus,
- De solliciter des ressources extérieures uniquement lorsque leur apport est indispensable,
- De recourir au jeu et mises en situation pour que l'investissement des participants reste un plaisir et non une corvée.

CLDR n°1 : Installation - 19/10/2016

La **réunion d'installation** de la CLDR a débuté par un mot d'accueil du Bourgmestre avant de se poursuivre par un tour de table de présentation : chaque membre s'est présenté et a précisé ses attentes et son intérêt pour la démarche. Les agents de la FRW se sont également présentés et ont détaillé le cadre dans lequel se mène une ODR ainsi que les différentes missions de la CLDR. Un dossier est remis aux membres de la CLDR reprenant de manière détaillée ces différentes informations. Les participants ont ensuite approuvé, après débats, la proposition de Règlement d'Ordre Intérieur, sans modification. Enfin, la CLDR s'est penchée sur les prochaines étapes de l'ODR et en a fixé le calendrier. La réunion s'est clôturée en toute convivialité autour du verre de l'amitié.



→ Pour faciliter les contacts entre les membres, la FRW réalise un trombinoscope intitulé « **Qui est qui book** », reprenant la photo, les coordonnées et informations personnelles de chacun des membres. Cet outil facilite la prise de connaissance et l'organisation du covoiturage entre les différents membres.

CLDR n°2 : Diagnostic partagé - 16/11/2016

Lors de la première réunion, les participants ont exprimé leurs craintes quant à une éventuelle politisation de la CLDR et à la difficulté de travailler ensemble à un objectif partagé par tous. Les agents de la FRW leur proposent de définir les règles communes à respecter pour garantir un travail agréable et de qualité. Cet exercice, fort apprécié par les participants, a permis de concrétiser dans une charte les engagements à prendre mais également ce que les membres sont en droit d'attendre des organisateurs.



Ensuite, les agents de développement rappellent les différentes étapes du processus : diagnostic - stratégie - projets. Le principe est de bien connaître le présent pour pouvoir préparer l'avenir. L'auteur de PCDR présente les principales données socio-économiques de la commune croisées avec les résultats de la consultation citoyenne, sous la forme de tableaux « Atouts – Faiblesses » présentés par thématiques. Pour chacune de ces thématiques, il propose une synthèse sous forme de 14 constats auxquels les membres sont invités à réagir oralement.

Après débats et reformulation de certains constats, les participants approuvent **le diagnostic partagé**.

CLDR n°3 : Enjeux - 14/12/2016

La rencontre débute par la distribution de la charte construite en commun lors de la précédente séance. Comme ils le feront lors de chaque réunion, les AD rappellent le processus de l'ODR, les étapes réalisées et le chemin encore à parcourir.

L'auteur de PCDR propose une première formulation des **pistes d'enjeux** en mettant en regard les forces et faiblesses identifiées par le diagnostic participatif, que les participants s'accordent à utiliser comme base de travail pour construire le reste de la stratégie.

Afin de déterminer les grandes orientations pour l'avenir de la commune, il est demandé à chacun, pour chacun des 5 enjeux, de compléter la phrase « Parions qu'en 2026, Héron... sur un petit carnet qui lui est remis. Après un temps de réflexion individuel, chacun est invité à échanger en sous-groupe, composé de 6 personnes, afin de rédiger une proposition commune. Ce travail accompli, les 4 tables exposent leur proposition et les membres changent de sous-groupe selon un code couleur

prédéfini pour réitérer le même exercice. L'ensemble des propositions est transmis à l'auteur de PCDR pour qu'il puisse rédiger des pistes d'objectifs.



CLDR n°4 – Présentation des villages : 17/01/2017

Cette première réunion de l'année est organisée sur le modèle de l'auberge espagnole. Les participants apportent qui à boire, qui à manger, pour partager ensemble un moment convivial. Durant les vacances d'hiver, les participants se sont réunis par groupes villageois pour présenter leur village au reste de la CLDR en soulignant en quoi le diagnostic partagé et les enjeux déterminés pour l'ODR s'appliquent à leur environnement.

L'organisation de ce moment plus léger a permis aux participants de s'organiser de manière autonome et de mener ensemble un tout premier projet concret.



CLDR n°5 – Objectifs : 15/03/2017

Sur base des idées formulées par la CLDR, l'auteur propose pour chaque enjeu un défi, une vision d'avenir pour la commune, qu'il décline en **objectifs opérationnels**. Ceux-ci font l'objet de débats parfois animés au sein du groupe qui, moyennant certaines reformulations, approuve la stratégie provisoire.

Les participants s'inscrivent aux groupes de travail « Projets » qui sont organisés dans la foulée, à raison d'une séance par enjeu. Les membres absents à cette réunion sont également invités à s'inscrire, entre autres via un formulaire en ligne.



Groupes de travail – Projets : 19/04 – 25/04 – 03/05 – 10/05 & 17/05/217

Ces groupes de travail ont pour objectif de trouver les projets qui permettront de répondre aux enjeux et objectifs définis. Ils ont tous été organisés sur le même canevas :

L'agent de développement rappelle le cadre dans lequel le GT est réalisé, l'enjeu et les objectifs sont présentés ainsi que les éléments du diagnostic partagé qui ont permis de mettre en évidence ces enjeux.

Le travail sur les projets se passe en deux temps :

- Une **première phase de remue-méninges** permettant d'obtenir un maximum d'idées en lien avec le thème.
- Une **seconde phase d'analyse critique** afin de discerner les meilleures idées.

Divers exercices favorisant l'énergie et la créativité sont réalisés avec les participants pour se mettre dans la dynamique du remue-méninges.

La consigne pour la **première partie**, le remue-méninges est de se laisser RÊVER (DREAM) soit :

- **Diverger** : susciter et accueillir des idées originales, surprenantes, délirantes, inattendues
- **Respect** : suspendre tout jugement, ne pas se mettre de freins
- **Écrire** : toutes les idées pour pouvoir les évaluer, affiner, regrouper, ...
- **Associer** : rebondir sur les idées des autres en cherchant à les enrichir
- **Maximum d'idées à émettre**, on ne se restreint pas à cette étape

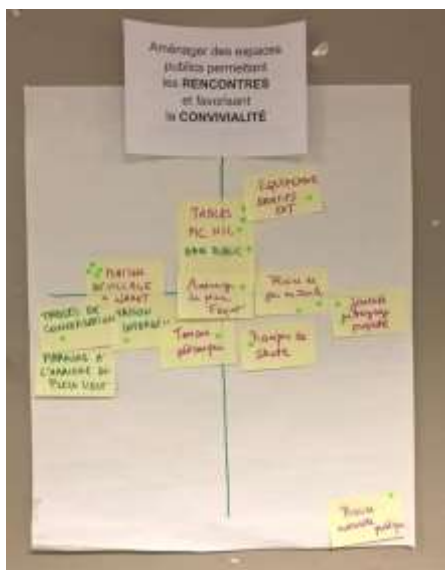
L'ensemble des idées émises sont collectées sur un tableau et regroupées selon le thème.

Les idées pertinentes émises durant les consultations de la population sont soumises à l'avis du groupe.

À la fin de cette partie, chaque participant positionne 5 gommettes à côté des projets qu'il souhaite plus particulièrement approfondir.



La seconde étape va permettre **d'approfondir et analyser les idées** de projets émises.



Pour cette étape, les personnes ressources présentes apportent leur regard d'expert technique sur le sujet (réalité de mise en œuvre de certains projets selon les moyens techniques et budgétaires communaux, emprise...).

Lors de cette phase d'analyse, le groupe utilise pour chaque objectif une cible qui comprend deux axes : axe de « faisabilité » et axe « originalité », ce qui permet de classer simplement et rapidement les idées émises sans perdre les idées les plus audacieuses et originales.

Le travail d'analyse commence avec les projets qui ont reçu le plus de gommettes.

Ce sont au total 175 idées qui ont été soumises à l'analyse de l'auteur de PCDR, dont 12 à 16 en moyenne ont été détaillées et approfondies par GT.

CLDR n°6 : Adoption de la liste de projets provisoire - 22/06/2017

L'ensemble des idées proposées par la CLDR a été soumis au Collège et au comité de Suivi. Lors de cette réunion, cinq projets sur les 175 sont écartés car techniquement irréalisables (restauration de la galerie d'exhaure de Java), déjà analysés et abandonnés par les services communaux, ou en cours de réalisation. Trois nouveaux projets sont proposés par le comité de suivi pour répondre à des souhaits émis lors des consultations, ou pour inscrire la Commune dans la démarche du Développement durable.

L'auteur a quant à lui synthétisé toutes les propositions, a opéré des regroupements lorsque nécessaire et présente à la CLDR, pour cette dernière séance avant les vacances, une **liste de 27 projets** qu'il soumet à l'approbation de la CLDR. Après débats et clarifications, la CLDR approuve l'ensemble des projets à l'exception du projet intitulé « Création d'un skate parc » dont il faudra clarifier la définition car il concerne les besoins des ados et jeunes adultes qui ne sont pas représentés au sein de la CLDR. Chacun de ces projets fera l'objet d'une fiche individuelle reprenant sa description, sa justification par rapport à la stratégie et différents éléments factuels tels qu'une fourchette budgétaire, la localisation, le porteur et les partenaires...

Ce travail de rédaction sera réalisé durant les vacances d'été. L'auteur annonce également qu'il ne poursuivra pas sa mission à Héron. Elle sera reprise par un autre bureau d'étude qui aura bien besoin des mois d'été pour se familiariser avec le territoire et s'approprier le travail déjà effectué. Cette première année de travail se termine autour du verre de l'amitié.

CLDR n°7 : Appropriation du catalogue (1^{ère} partie) - 11/10/2017

Le travail de rédaction des fiches projet n'étant pas finalisé à la date prévue, les agents de la FRW, en accord avec la commune, décident d'étaler le travail d'appropriation sur deux séances.

Après une explication de la prochaine étape de travail, qui consistera à planifier dans le temps la réalisation des projets, les agents de développement détaillent comment ont été conçues chacune des fiches du catalogue, déjà fort proches dans leur contenu du niveau de rédaction des fiches-projets de lot 2. La volonté est de permettre aux membres de la CLDR de pouvoir procéder à la priorisation en toute connaissance de cause en prévoyant une description aussi précise que possible du projet, une justification, le lien avec la stratégie et diverses informations factuelles permettant de mieux appréhender la faisabilité, tels qu'une fourchette budgétaire et les pistes de financement possibles, le porteur et les partenaires à impliquer, la localisation...

Rassemblés par tables, les participants se voient remettre 3 fiches à analyser et doivent s'assurer que le projet correspond bien à ce qui a été discuté en CLDR, que la description est compréhensible, que la justification est plausible...

Après débats et quelques modifications souhaitées par les participants, les fiches sont approuvées et jugées suffisantes pour procéder à la priorisation.

CLDR n°8 : Visite de terrain - 21/10/2017

Interrogés sur leurs attentes lors de la séance d'installation de la CLDR, les membres ont souhaité pouvoir se rendre compte de projets réalisés dans le cadre d'autres Opérations de Développement Rural. En accord avec la commune et les membres de la CLDR, les agents de développement ont préparé un programme de visite permettant de voir des projets similaires à ceux que souhaite porter la CLDR : maison de village, logement intergénérationnel et sénior, maison de la mémoire et de la citoyenneté, groupe nature.

Le groupe a été reçu par MM Walry et Deconinck, respectivement bourgmestres d'Incourt et de Beauvechain qui leur ont expliqué ce que leurs communes ont retiré du Développement rural, mais également les nombreuses étapes à franchir encore avant de voir les premiers projets sortir de terre.



CLDR n°9 – Appropriation du catalogue (2^{ème} partie) - 29/11/2017

Cette réunion a permis de finaliser le travail d'appropriation des fiches entamé en octobre, suivant la même méthodologie. Certains projets ont été l'objet de discussions animées qui ont permis de clarifier et approfondir les souhaits des participants.

La Commune annonce par ailleurs qu'elle prendra à sa charge la rénovation de la salle communale de Héron qui passe désormais en Lot 0.

CLDR n°10 – Priorisation des projets – 17/01/2018

D'un commun accord avec le Collège communal, les agents de développement ont proposé à la CLDR que le vote soit individuel et anonyme.

Avant de recevoir leur bulletin, chaque membre a été invité à convaincre les participants pendant une minute de voter pour un projet qui leur tient particulièrement à cœur. Les projets proposés ont été variés, reflet de la pertinence de la stratégie adoptée par la CLDR, et défendus par les membres avec humour, poésie ou sérieux, et toujours avec beaucoup de conviction.



La minute pour convaincre



Chaque membre a ensuite reçu un bulletin de vote reprenant l'ensemble des projets à prioriser ainsi que les consignes à respecter (nombre de projets par lot, budget disponible, projet coup de cœur, répartition géographique équitable...).

Les membres disposaient d'un délai de dix jours pour faire parvenir leur bulletin complété aux agents de la FRW. Une version électronique du bulletin était également accessible pour les membres qui n'avaient pu se libérer pour cette réunion.

Cette méthode a permis de recueillir l'avis des 25 personnes en réunion, et également de trois membres actifs n'ayant pu se libérer pour l'occasion. Les agents de la FRW ont centralisé les bulletins et en ont fait l'analyse et la synthèse en toute neutralité et confidentialité.

CLDR n°11 – Résultats de la priorisation : 07/02/2018

Le résultat consolidé, représentant la position commune de la CLDR, a ensuite été analysé par le Collège et le Comité de suivi dont les décisions ont été présentées et argumentées lors de cette réunion à laquelle 23 personnes étaient présentes.

Deux projets ont été ainsi remontés par le Collège pour répondre à des priorités qui lui semblent urgentes : *l'aménagement de la Place Fayat à Lavoir* et la *réalisation d'un « espace jeunes »*. Aucun projet n'a par contre été redescendu. Toutefois, le projet particulièrement ambitieux et onéreux de cheminement doux le long de la Chaussée de Wavre a été réparti sur les trois lots.

La Commune informe par ailleurs les membres qu'elle a décidé de s'engager dans un Plan Communal de Mobilité (PCM) auquel seront associés les membres de la CLDR. Ce projet passe donc en Lot 0. Pour des raisons de timing, les fiches projets liés à la sécurisation des villages et au réseau mode doux ne pourront être précisément décrites puisque les futurs aménagements dépendront des recommandations du PCM.

Tant les participants que les représentants du Collège se disent satisfaits de cette vision partagée et manifestent leur enthousiasme pour le travail d'approfondissement nécessaire pour définir avec précision les projets.

CLDR n°12 - Approfondissement du projet de Logements seniors 21/03/2018

Un travail de réflexion a permis de faire évoluer un projet de logement en un projet d'épanouissement pour les seniors, dont le logement ne constitue qu'une des composantes.

L'auteur de PCDR propose un certain nombre de recommandations urbanistiques relatives à la localisation retenue, tandis que M. de Bie, de l'asbl Habitat et Participation propose d'élargir le débat et suggère un certain nombre de critères à prendre en compte pour assurer la réussite du projet.

La période de prudence liée aux échéances électorales se rapprochant, il est décidé de commun accord de ne plus travailler à l'approfondissement des projets jusqu'à la mise en place du nouveau Conseil communal. Une échéance a cependant déjà été fixée le 24 mai pour la consultation des habitants du village de Waret-l'Evêque où des rumeurs à propos des futurs projets commencent à provoquer certains remous.

Pour maintenir la dynamique durant ces quelques mois, il est décidé de se focaliser sur la mise en place des projets de Lot 0.

La mise en valeur du Patrimoine est un des objectifs que s'est fixé la CLDR. Par contre, ses membres n'ont pas spécialement le temps ni l'envie de s'investir personnellement dans ce projet. De la même manière, les agents de la Fondation peuvent aider un groupe à se structurer, mais n'ont pas pour mission de l'accompagner sur le long terme.

La CLDR a donc souhaité ouvrir ce groupe à l'ensemble des Héronnais et a décidé de se faire accompagner dans sa démarche par l'asbl Qualité Village Wallonie qui présente en séance ses missions, activités et les projets qu'elle a déjà aidé à mettre en œuvre.

Les membres de la CLDR déterminent ensuite les actions à mettre en œuvre pour susciter la création de ces groupes dans chaque village, tout en maintenant leur implication dans des limites raisonnables.



Consultation des villageois – Maison rurale à Waret-l'Évêque : 24/05/2018

Une bonne trentaine de villageois et une quinzaine de membres de la CLDR ont assisté à cette réunion de consultation qui avait pour but d'expliquer les raisons pour lesquelles un projet de maison de village est envisagé à Waret-l'Évêque et définir leurs attentes et souhaits concernant cette infrastructure.

Les participants étaient invités à se mettre dans la peau d'un futur utilisateur chargé d'organiser soit un événement festif, soit un événement culturel, une occupation récurrente des lieux ou encore un événement familial, et définir quels seraient leurs besoins en termes d'infrastructures et équipements.

Un débat à l'issue de la consultation a permis de repréciser les réels besoins des villageois et définir et alimenter le contenu de la fiche projet.



Consultation à Waret-l'Évêque sur le projet de Maison « rurale »

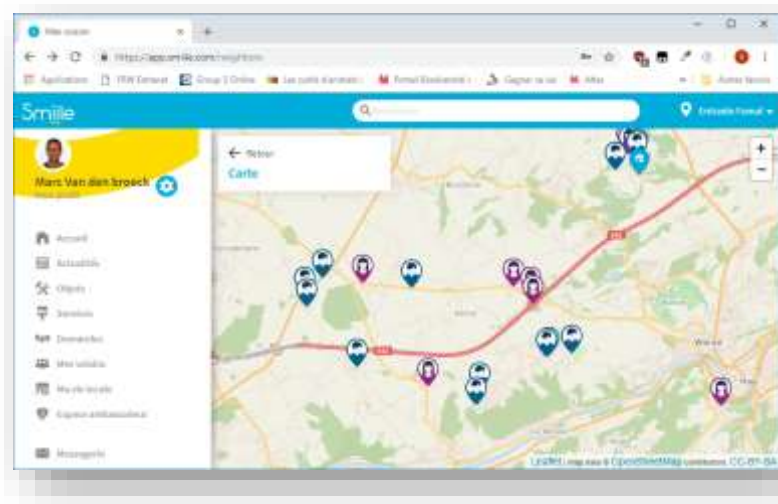
CLDR n°14 – Mise en place du groupe-projet « Nature » (Lot 0) : 30/05/2018

Afin d'aider les membres de la CLDR à se structurer en Groupe Nature dans l'attente d'un futur appel projet pour la création d'un PCDN, un membre du PCDN de Villers-le-Bouillet et responsable de Natagora est venu expliquer les projets que pouvaient mener ces groupes de bénévoles, les facteurs de succès mais également les écueils à éviter.

Un chargé de mission du Parc-Naturel Burdinale-Mehaigne est quant à lui venu expliquer les nombreuses possibilités de collaboration autour d'objectifs communs.

CLDR n°15 – Adoption d'une plateforme d'aides, d'échanges et de services (Lot 0) : 27/06/2018

Ce projet du lot 0 cherche à promouvoir l'utilisation d'une interface virtuelle afin de favoriser l'émergence de comportements renforçant le lien social. Les attentes des membres de la CLDR concernant les fonctionnalités de l'interface sont analysées et différents outils sont évalués. Le choix se porte sur le réseau de proximité Smiile dont les fonctionnalités sont testées en séance. Les membres de la CLDR sont invités à s'en faire les ambassadeurs auprès de leurs voisins.



L'interface du réseau de proximité Smiile

CLDR n°16 – Retour sur les projets du Lot 0: 26/09/2018

Cette réunion, après l'interruption des vacances d'été est le moment de faire le point sur les différents Groupes d'action qui commencent à se structurer et le plan d'action envisagé pour la mise en œuvre des autres projets du Lot 0.

Les agents de Développement sont heureux de pouvoir annoncer l'accompagnement de l'Atepa (Assistance Territoire et Patrimoine), une division de la FRW spécialisée dans l'aménagement du Territoire, pour encadrer les projets très sensibles concernant le village de Waret-l'Évêque.

C'est également lors de cette réunion que la CLDR s'interroge sur sa légitimité suite à l'abandon en cours de route de nombreux membres citoyens et le nombre important d'absents à cette réunion de reprise. Elle décide cependant de terminer l'élaboration du PCDR avec sa composition actuelle, jugeant important d'avoir participé à l'ensemble de la démarche pour pouvoir se positionner sur le futur programme.

CLDR n°17 – Relecture des fiches projets (1^{ère} partie) : 05/12/2018

La majorité des fiches-projets a pu être finalisée et est soumise à la relecture des membres de la CLDR. Pour éviter un travail trop fastidieux, un membre de la CLDR est tiré au sort pour chaque fiche avec pour mission de relire tant la forme que le fond, mais également de collationner l'ensemble des remarques qui lui seraient transmises par les autres membres qui auront souhaité relire la fiche.

La nouvelle Maison du Tourisme « Terres de Meuse » ayant dévoilé sa nouvelle stratégie, les membres constatent que la fiche de Lot 3 *Élaboration d'une stratégie identitaire et touristique de l'entité – marketing territorial* n'a plus de raison d'être et décident de son abandon.

La Commune, à travers sa Régie Communale Autonome, a entrepris et réalisé bon nombre des travaux prévus dans la Fiche du Lot 2 *Aménagement de la salle Plein Vent et de ses abords*, dont le contenu pourra être simplifié.

Quelques projets nécessitent quant à eux des compléments d'information et de consultation.

Consultation des villageois – Cœur de village de Waret-l'Evêque : 02/02/2018

35 villageois et les membres de la CLDR résidant dans le village ont assisté à cette réunion de consultation qui s'est tenue dans l'église du village. Grâce au support méthodologique de l'Atepa, une division de la FRW spécialisée en aménagement du territoire, cette réunion a facilité la construction avec les habitants des balises qui encadreront les projets concernant ce village.



Cet exercice a permis de désamorcer une situation tendue et de rassurer les participants sur l'adéquation entre les projets et leurs propres attentes.

Cette réunion est la 1^{ère} qui accueille le nouveau ¼ politique suite aux élections communales d'octobre 2018.

Concernant les lots 0,

- Groupe Patrimoine : un groupe citoyen est maintenant présent dans les villages de Héron et Couthuin. Des actions concrètes sont d'ailleurs entreprises dès la fin mars. Une séance d'information est prévue en mai à Waret-l'Evêque.
- Mise en valeur du monde agricole et de ses acteurs : plusieurs propositions d'actions pourront être mises en œuvre directement par la Commission Agri-rurale (CCAR) tandis que d'autres pourront être mises en place en synergie avec la CLDR.

Concernant les autres fiches-projets, les remarques de la CLDR qui nécessitent des compléments d'informations et/ou une approbation des autres membres sont abordées durant la séance.

Par ailleurs, la CLDR accepte à l'unanimité de faire remonter en Lot 1 la fiche « *acquisition et l'aménagement du Bois de Ferrière* », initialement prévue en Lot 3. En effet, le CPAS de la Ville de Liège, actuel propriétaire, aimerait le vendre et la Commune a manifesté son intérêt pour son acquisition. La transaction pourrait être finalisée dans les prochains mois et le dossier a donc rapidement avancé. Afin d'aider les membres à prendre leur décision, le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne est présent pour présenter sa vision face à une telle opportunité.

Finalement, 3 dernières fiches sont proposées aux membres pour relecture. Il s'agit de

- la fiche 2.3. relative à l'aménagement du cœur historique de Warêt et pour laquelle la consultation du 2 février a permis de définir un certain nombre de balises,
- de la fiche 1.1. Création d'une maison rurale à Warêt-l'Evêque,
- de la fiche « Création d'un Esp'âge », que la CLDR accepte de scinder en 3 fiches-projets afin de répartir l'investissement sur la programmation du PCDR et pour s'assurer de répondre aux réels besoin de la population.

Cette CLDR a pour but d'approfondir le contenu des deux dernières fiches projets.

Concernant la fiche « *Acquisition et aménagement du Bois de Ferrières* », les membres présents sont invités à dessiner sur carte les aménagements souhaités et les liaisons de mobilité douce à créer avec les autres fonctions proches (place Fayat, Château de Moha, ...). Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne est également présent pour répondre aux questions plus techniques. Des discussions, il ressort que cet endroit doit rester un havre de biodiversité plutôt qu'un lieu de détente accessible à tous et à tout moment.



Pour l'espace jeunes, les participants sont invités à identifier un ou plusieurs lieux susceptibles d'accueillir cet espace et à dessiner les aménagements envisagés sur base des besoins émis par les jeunes lors des consultations précédentes.

CLDR n°20 : 05/06/2019

La Commission s'accorde sur les détails pratiques de relecture de l'avant-projet de PCDR dans sa globalité. Les membres de la CLDR procèdent au choix du membre non-politique qui les représentera pour défendre le projet de PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire.

Ce choix se fait selon la méthode de l'élection sans candidat qui s'appuie sur la liberté et la co-responsabilisation des acteurs, en faisant confiance à l'intelligence collective au service du succès d'objectifs communs.

Le mandat de cette personne étant défini par l'Agent de Développement, les participants ont tout d'abord défini les qualités dont cette personne devra faire preuve. Ils ensuite été invités à inscrire sur un bulletin leur nom et celui de la personne qu'ils proposent. Une première proposition de candidat est faite par la CLDR. Un tour d'objection permet d'affiner la proposition par l'ajout d'un critère « qualitatif » : le candidat ne devra pas être engagé politiquement pour couper court à toute accusation de récupération. Une seconde proposition ne soulève pas d'objection : le candidat proposé par la CLDR confirme sa disponibilité et après réflexion, accepte la mission.

CLDR n°21 : 19/06/2019

Cette séance est consacrée à **l'approbation de l'avant-projet de PCDR, ainsi qu'au choix des premières conventions**. La FRW parcourt l'ensemble des modifications effectuées depuis la dernière réunion et clarifie avec les membres présents les points nécessitant d'être approfondis. Moyennant quelques remarques de forme, la CLDR approuve le dossier à l'unanimité. Le choix des premières conventions, *Acquisition et aménagement du bois de Ferrières* et *Création d'une maison rurale à Waret-l'Evêque* ne rencontre aucune objection et est également approuvé à l'unanimité.

La suite des opérations est détaillée et la séance se clôture par le verre de l'amitié après avoir effectué un dernier exercice, inspiré des jeux-cadre de Thiagi, pour déterminer les modalités du retour population qui permettra d'accueillir de nouveaux membres citoyens au sein de la CLDR.



4. LISTE DES ANNEXES

En annexe, se trouvent les comptes rendus des réunions :

- d'information et consultation (villages – publics-cibles)
- séances plénières de la CLDR et ses groupes de travail

Sont également présentes les délibérations du Conseil communal pour :

- La décision de principe de lancer une Opération de Développement rural et de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie
- La composition de la CLDR
- Le règlement d'ordre intérieur de la CLDR
- La désignation du quart communal suite aux élections d'octobre 2018.
- Délibération du Collège du 25/06 : approbation de l'avant-projet de PCDR